

EN APERÇU

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU 19 JUIN 2023

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

ACTUALITÉS

- Une démarche de transformation
 - Marie-Laure Guillet, nouvelle administratrice
-

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES « ORDINAIRE » ET « EXTRAORDINAIRE »

- Résolutions et résultats des votes



ASSOCIATION NATIONALE
pour la COUVERTURE des risques,
la RETRAITE et l'ÉPARGNE

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES - 19 JUIN 2023

L'ANCRE ASSUME SES AMBITIONS : DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ AU PROFIT DE SES ADHÉRENTS ET DÉFENSE DE LEURS INTÉRÊTS COLLECTIFS

L'ANCRE a tenu sa 40ème Assemblée Générale Ordinaire et son Assemblée Générale Extraordinaire le lundi 19 juin 2023. Devant une centaine d'adhérents réunis dans l'un des salons de l'hôtel Intercontinental Paris Le Grand, le Président de l'Association, Jean-François Debrois, a rappelé les modalités de celle-ci : les **581 572** adhérents ont tous reçu le 16 mai 2023 une convocation assortie de l'ordre du jour, des résolutions et d'un bulletin de vote. Résultats : **27 200** suffrages exprimés valides, dont 23 233 par correspondance et 3 967 via internet.

I. SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ (JEAN-FRANÇOIS DEBROIS, PRÉSIDENT)

Pour l'année écoulée, l'activité peut se résumer en sept points :

1. Croissance - L'Association revendiquait 550 000 adhérents fin 2022, dont les avoirs sont répartis sur 59 contrats, dont 15 actuellement commercialisés : 6 contrats d'épargne (120 000 assurés), 3 contrats de retraite (55 000 assurés) et 6 contrats prévoyance/emprunteur (260 000 assurés). Les contrats d'épargne et de retraite pèsent 22 milliards d'euros d'encours gérés soit presque autant que les contrats de prévoyance (23 milliards).

2. Anticipation - L'ANCRE veille à l'évolution de ses produits en étroite collaboration avec son partenaire, l'assureur Allianz. 34 avenants ont été signés.

3. Transformation - L'association échange très régulièrement avec les réseaux commerciaux d'Allianz. Par ailleurs, le virage de la dématérialisation a été pris. Chaque adhérent a désormais la possibilité de recevoir ses informations en numérique ou par courrier postal.

4. Communication - Le périodique « ANCRE LES INFOS » sera produit dans sa version digitale à compter du 2nd semestre de l'année 2023. Suspendues pour cause de pandémie en 2020 et 2021, les « Rencontres de l'ANCRE » ont repris en 2022. Une manière pour l'Association de privilégier le contact direct avec ses adhérents.

5. Défense des épargnants - Pour la 8ème année consécutive, l'ANCRE agit conjointement avec la FAIDER, la fédération qui regroupe 12 associations de défense des épargnants pour la retraite.

6. Action sociétale - L'ANCRE poursuit pour trois nouvelles années son mécénat auprès de la Fondation « Cœur et Artères », laquelle soutient des projets de recherche sur les maladies cardiovasculaires et cardiométaboliques. En parallèle, l'Association aide financièrement l'institut hospitalo-universitaire LIRYC de Bordeaux, spécialisé dans les maladies du rythme cardiaque. Enfin, elle s'est dotée d'un fonds de dotation « ANCRE SOLIDARITÉ » pour les personnes en situation d'invalidité, de maladie ou de grande détresse.

7. Services - Pour ses adhérents, l'Association met à disposition un simulateur « retraite » sur son site, un service d'informations juridiques par téléphone, une assurance de protection juridique, un accès au réseau de praticiens Santéclair (optique, dentaire et audioprothèse) ainsi qu'un diagnostic succession avec le partenaire Testamento.

II. INFORMATION DU COMITÉ DE SURVEILLANCE DES PERI (PIERRE POUJOL, VICE-PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE DES PERI)

Composé de neuf membres, le comité a veillé à la bonne exécution des plans et à la représentation des intérêts des adhérents. L'ANCRE dispose de 4 Plans d'Épargne Retraite Individuels (PERI), lesquels concernent 168 423 adhérents (+21% sur un an).

III. LES AVENANTS CONCLUS EN 2022 (SANDRINE BASTIDE-CALORI, DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE)

L'emprunteur a bénéficié de l'entrée en vigueur de la loi Lemoine, laquelle prévoit trois dispositions : primo, la faculté de résiliation sans frais à l'issue de la première année ; secundo, le délai du « droit à l'oubli » réduit à cinq ans pour les personnes victimes de cancers ou d'hépatite C ; tertio, la suppression du formulaire médical pour les prêts immobiliers inférieurs à 200 000 euros et arrivant à échéance avant les 60 ans de l'emprunteur. Le contrat « Allianz4Life-formule Épargne » lancé en 2020 a évolué : versements libres à tout moment et frais différenciés selon le niveau de protection choisi.

Plus généralement, sur les 34 avenants signés – dont 3 l'ont été à l'issue des votes de la précédente assemblée générale –, 17 concernent l'épargne, 13 la retraite et 4 la prévoyance-emprunteur.

IV. RAPPORT FINANCIER (JOËL BERGERO, TRÉSORIER)

Les charges d'exploitation s'élèvent à 6,2 millions d'euros en raison notamment de la reprise des « Rencontres » en présentiel, de l'augmentation du nombre d'adhérents et de l'envolée des tarifs postaux. Le résultat net 2022 laisse apparaître un excédent de 335 000 euros. Les comptes ont été certifiés « réguliers et sincères ».

Il résulte de cette consultation 24 546 pouvoirs, répartis comme suit : 4 546 pour Jean-François Debrois, 4 000 pour Pierre Pujol, Vice-Président et Président du comité de surveillance des PERI (Plans d'Épargne Retraite Individuels) ; 4 000 pour Patrick Grosjean, Vice-Président ; 4 000 pour Bernard Bardalou, Délégué Général ; 4 000 pour Patrick Debretagne, Secrétaire Général et 4 000 pour Joël Bergero, Trésorier.

Ces Assemblées générales se sont déroulées devant un auditoire attentif. Elles ont donné lieu à une séance de questions et réponses nourrie avant de se terminer par un agréable moment de convivialité



Accéder à une page dédiée sur ancre-vie.com contenant les points marquants de 2022 (synthèse du rapport moral, taux de revalorisation de « La Retraite AGF », brochure d'information et accès à une vidéo).

ACTUALITÉS

UNE DÉMARCHE DE TRANSFORMATION

L'année 2022 aura été marquée par une triple évolution : des méthodes de travail plus « agiles », une amplification significative des relations avec les réseaux commerciaux Allianz, le début de notre démarche de dématérialisation des communications.

Les méthodes de travail « agiles » nous ont permis de nous adapter aux besoins de changement de notre Association, favorisant l'innovation, le travail collaboratif et la réduction des risques.

Plus de 1140 interlocuteurs commerciaux, conseillers du réseau Allianz Expertise et Conseil et Agents Généraux, soit une majorité des commerciaux invités, concernés par l'assurance vie, ont pu suivre l'une des 20 webconférences proposées par l'ANCRE en 2022, avec une note de satisfaction très positive de 8,9/10. La poursuite de ce type d'actions est d'ores et déjà planifiée pour 2023.

Nous avons sollicité chacun d'entre vous par courrier dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) pour vous sensibiliser à la nécessité de dématérialiser nos communications et ainsi améliorer notre bilan carbone. Chaque choix a été respecté et nous vous remercions pour votre forte contribution à notre engagement d'économiser du papier.

Cette année, nous avons dématérialisé plus de 100 000 convocations aux Assemblées Générales et comptons généraliser cette démarche en respectant votre choix. D'autres nouveautés verront le jour en 2024 et vous serez pleinement associés à notre volonté de faire davantage pour vous.

(1) La méthode agile est une approche de gestion de projet qui apporte de la souplesse et offre la possibilité de changer le périmètre du projet en cours de réalisation pour répondre parfaitement aux attentes d'un utilisateur final : client, adhérent, usager.

MARIE-LAURE GUILLET, NOUVELLE ADMINISTRATRICE



ANCRE : Quel a été votre parcours ?

Marie-Laure Guillet : Sensible à l'écologie et guidée par René Dumont, candidat écologiste aux élections présidentielles en 1974, je me suis orientée vers des études dites « AGRO ».

À la sortie de l'école d'ingénieur, au début des années 80, très fière de mon diplôme, je rencontre en tant que femme de fortes déconvenues pour trouver un emploi à la hauteur de mes diplômes (petit instant féministe). De grandes compagnies d'assurances ou industrielles étaient alors en pénurie d'informaticiens. J'ai donc eu l'opportunité de rejoindre les Assurances Générales de France (AGF) et d'être formée en quelques mois aux techniques de l'époque. En 40 ans, j'ai appris, en matière d'informatique, de techniques d'assurances et en management. Je me suis « éclatée » en trouvant un équilibre professionnel et extra-professionnel.

ANCRE : Qu'est-ce qui vous a attiré dans l'univers de l'assurance ?

Marie-Laure Guillet : En 1980, je découvrais le monde des assurances et de l'informatique de gestion. Très rapidement, j'ai abordé les analyses des produits d'assurance, les process et travaillé à la fois sur de l'analyse actuarielle et la mise en pratique de mes capacités de management et ainsi pu vivre des aventures humaines passionnantes.

J'ai profité de nombreuses opportunités et abordé deux domaines d'assurances : « assurances de personnes » et « assurances de biens et responsabilités », qui m'ont permis d'évoluer passant d'ingénieur analyste à directrice des études. Les évolutions économiques ou technologiques (fusions, OPA, rachats de société, nomadisme, Minitel, Internet, Cloud etc..) m'ont également offert une variété de projets en Assurances et en Informatique.

ANCRE : Comment voyez-vous votre rôle d'administratrice ?

Marie-Laure Guillet : Forte de mon énergie et de l'expérience acquise par mon parcours professionnel, mon ambition est d'apporter mes compétences techniques au service de nos adhérents et de cultiver la relation de l'Association avec notre partenaire Assureur, Allianz. Je suis ravie de participer à cette belle aventure humaine.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

RÉSOLUTIONS ET RÉSULTATS DES VOTES

PREMIÈRE RÉSOLUTION Rapport moral du Conseil d'Administration	98,46% - OUI	0,28% - NON	1,26% - ABSTENTION
DEUXIÈME RÉSOLUTION Rapport financier	98,37% - OUI	0,31% - NON	1,32% - ABSTENTION
TROISIÈME RÉSOLUTION Rapport spécial du Commissaire aux Comptes	98,40% - OUI	0,26% - NON	1,34% - ABSTENTION
QUATRIÈME RÉSOLUTION Délégations au Conseil d'Administration	98,28% - OUI	0,45% - NON	1,27% - ABSTENTION
CINQUIÈME RÉSOLUTION Affectation du Résultat	98,37% - OUI	0,35% - NON	1,28% - ABSTENTION
SIXIÈME RÉSOLUTION Nomination d'une nouvelle administratrice, Marie-Laure Guillet	98,36% - OUI	0,37% - NON	1,27% - ABSTENTION
SEPTIÈME RÉSOLUTION Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Bernard Bardalou	98,23% - OUI	0,40% - NON	1,37% - ABSTENTION
HUITIÈME RÉSOLUTION Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Patrick Debretagne	98,21% - OUI	0,37% - NON	1,42% - ABSTENTION
NEUVIÈME RÉSOLUTION Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Louis de Montferrand	98,17% - OUI	0,40% - NON	1,43% - ABSTENTION
DIXIÈME RÉSOLUTION Renouvellement du mandat de membre du CS' PERI de Mme Rozenn Meignant	98,29% - OUI	0,33% - NON	1,38% - ABSTENTION
ONZIÈME RÉSOLUTION Renouvellement du mandat de membre du CS' PERI de M. Pierre Poujol	98,26% - OUI	0,32% - NON	1,42% - ABSTENTION
DOUZIÈME RÉSOLUTION Renouvellement du mandat de membre du CS' PERI de M. Louis de Monferrand	98,04% - OUI	0,52% - NON	1,44% - ABSTENTION
TREIZIÈME RÉSOLUTION Renouvellement du mandat de membre du CS' PERI de M. Patrick Picard	98,04% - OUI	0,52% - NON	1,44% - ABSTENTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

RÉSOLUTION ET RÉSULTATS DU VOTE

RÉSOLUTION UNIQUE Modification des articles 3, 6 et 7 des statuts	97,88% - OUI	0,38% - NON	1,74% - ABSTENTION
---	--------------	-------------	--------------------

Les nouveaux statuts sont consultables sur ancre-vie.com dans la rubrique « Qui sommes-nous », puis « Nos services ».

2,82%, LE NOUVEAU TAUX DE « LA RETRAITE AGF »

Le taux de revalorisation brut du contrat « La Retraite AGF » était de 2,1% en 2021 et 2022. Il sera dorénavant de 2,82% du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024. Ce qui porte la valeur nette du point à 12,800 euros contre 12,508 euros précédemment.

Prochaine ASSEMBLÉE GÉNÉRALE programmée le lundi **17 juin 2024**.

(1) Comité de Surveillance.

Crédits photos : page 1 - HdB MAGNUM / page 3 - Adobe Stock - .shock.